

# Marseille, une métropole duale ?

• **André Donzel\***

*Sociologue, LAMES-MMSH, Université de Provence*

La métropole marseillaise connue depuis la dernière guerre un profond renouvellement de sa structure sociale. Longtemps tributaire des activités industrielles et portuaires, son développement s'est de plus en plus appuyé sur le secteur tertiaire, en particulier à Marseille même. La conséquence a été une croissance massive, au sein de sa population active, des couches intermédiaires salariées au détriment, à la fois, des ouvriers et des catégories non salariées (artisans, commerçants, chefs d'entreprise, etc.). Cette mutation s'est accompagnée, dans une première phase, d'une élévation importante des niveaux de vie, voire d'une réduction sensible des inégalités sociales entre les différentes composantes de la population. A Marseille, comme dans d'autres villes,

**L**a structure sociale de Marseille et de son agglomération s'est profondément transformée au cours des trente dernières années sous le double effet de la désindustrialisation et de la croissance des emplois de services. Mais les bénéfices de la tertiarisation ont été largement compromis par la forte poussée du chômage jusqu'à une période récente. Il en résulte aujourd'hui de grandes disparités au sein de la population en termes de revenus, de statuts d'emploi et de conditions de vie. L'opposition ancienne, interne à Marseille, entre le nord et le sud, pourrait alors se prolonger, à l'échelle de la métropole, par de nouvelles formes de différenciation sociale de l'espace, opposant, non pas tant centre et périphérie, que zones d'habitat ancien et zones résidentielles récentes.

l'hypothèse d'une "moyennisation" de la société (Mendras, 1988) semblait se vérifier.

Mais la nouvelle période économique qui s'ouvre avec la crise pétrolière du milieu des années soixante-dix a contribué à contrarier fortement cette dynamique. L'explosion du chômage, dans un contexte d'accélération des processus de désindustrialisation et de ralentissement de la croissance de l'emploi tertiaire, fragilise une part importante de la population. La remise en cause des Etats-Providence, dans un contexte d'accélération de la mondialisation, renforce

\* *Laboratoire Méditerranéen d'Etudes Sociologiques, MMSH, 5 rue du Château de l'Horloge, BP 647, 13094 Aix-en-Provence, cedex 2. donzel@mmsch.univ-aix.fr*

la précarité économique et l'exclusion sociale. Les transformations urbaines se lisent désormais, non plus à travers le prisme de la moyenisation, mais de la «polarisation sociale» (Sassen, 1996).

Les formes de cette polarisation peuvent cependant varier. Le modèle de la «ville duale» en est l'expression la plus courante. Il a cependant été nuancé dans le cas des villes européennes, compte tenu de l'influence que revêt ici l'Etat-providence ou de la persistance de certaines formes de solidarités locales (Martens & Vervaeke, 1999). Certaines approches évoquent plutôt le schéma d'une «société ternaire», «*car en fait, il n'y a pas d'un côté les nantis et de l'autre les exclus ; il y a aussi une fraction non négligeable de la population qui ne se sent pas nantie, qui n'est pas exclue, mais qui a peur de le devenir ou qui espère aussi accéder au groupe des nantis*» (Ascher, 1995). D'autres recherches mettent en évidence des systèmes de partition encore plus complexes des espaces métropolitains sur la base de modèles de développement urbain plus polycentriques.

Qu'en est-il dans le cas de l'aire métropolitaine marseillaise ? A l'évidence, cette dernière est aujourd'hui, parmi les grandes agglomérations françaises, voire européennes, l'une de celles où les inégalités sociales se manifestent avec le plus d'ampleur, que ce soit en termes de revenu, d'emploi ou d'insertion résidentielle.

## De grandes disparités de revenu

Ces inégalités ne sont certes pas nouvelles. Dès avant la guerre, l'existence du «*dualisme géographique marseillais*» (Rambert, 1934) opposant, de part et d'autre de la Canebière, un Nord industriel et ouvrier à un Sud résidentiel et bourgeois, est attestée dans de nombreux écrits consacrés à cette ville. Mais il semblerait qu'aujourd'hui un nouveau seuil soit franchi, puisque cette bipartition tend désormais à déborder le cadre communal marseillais pour se déployer sur l'ensemble du territoire métropolitain en opposant un littoral relativement paupérisé à l'ouest à un arrière-pays plus favorisé à l'est. Ainsi, en 1990, on observait «*une échelle de revenus qui variait de 52 000 francs en moyenne par foyer fiscal dans le 15<sup>ème</sup> arrondisse-*

*ment au nord de Marseille à 159 000 francs pour la commune du Tholonet dans le pays d'Aix. (...) La logique de métropolisation a donc accentué les clivages entre les différents espaces. A la coupure nord-sud interne à Marseille se rajoute celle, plus large, entre les secteurs est et ouest de l'aire métropolitaine.*» (Brassart, 1996)

Différentes études portant sur les revenus déclarés des foyers fiscaux pour l'année 2000 confirment les grandes disparités de niveaux de vie entre les habitants de la métropole marseillaise (Tableau 1). Après Paris, c'est dans l'aire urbaine d'Aix-Marseille que l'on trouve les contrastes de revenu les plus importants : «*Parmi les 12 villes (unités urbaines) de plus de 400 000 habitants en 1999, l'éventail des revenus, mesuré par le rapport inter-déciles, est particulièrement ouvert à Paris ainsi qu'à Marseille et à Lille. C'est à Nantes et Bordeaux qu'il est le plus resserré*» (Rouxel, 2003). Ce constat converge avec certaines analyses menées à l'échelle européenne. Ainsi l'Audit Urbain, bien que sur une base de calcul différente, place Marseille en très bonne place au palmarès des inégalités urbaines à côté de certaines villes britanniques ou italiennes<sup>1</sup>.

Mesurée à l'échelle régionale, cette particularité ne disparaît pas. Au sein de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, où les disparités de revenu sont nettement supérieures à celles observées à l'échelle nationale, le département des Bouches-du-Rhône est celui qui apparaît le plus inégalitaire avec un coefficient de dispersion des revenus de 8,3 ; viennent ensuite le Vaucluse (7,3), les Alpes-Maritimes (6,9), le Var (6,5), les Alpes-de-Haute-Provence (5,5) et les Hautes-Alpes (4,5). A titre de comparaison, pour la même année de référence, le coefficient de dispersion des revenus fiscaux était de 5,6 pour l'ensemble de la France métropolitaine (dont 5,2 pour la province seule) (Pierraccini & Pégaz-Blanc, 2004).

A l'échelle des communes des Bouches-du-Rhône, ces contrastes sont encore plus importants. Ainsi en 1999, le rapport inter-décile du revenu des foyers fiscaux les plus riches et les plus pauvres s'élevait à 10,5 à Marseille et 7,4 à Aix-en-Provence. Au total il s'établissait à 8,8 dans l'aire urbaine de Marseille-Aix (38 com-

munes selon la définition de 1999). Pour les autres communes importantes du département, ce rapport était moindre mais, cependant, supérieur à la moyenne nationale pour la plupart d'entre elles<sup>2</sup>.

Ces disparités sont à mettre au crédit de deux phénomènes contradictoires. Marseille est d'abord la capitale d'une région exceptionnellement riche, puisqu'elle figure au premier rang des régions françaises de province pour la collecte de l'impôt sur les grandes fortunes. Si, d'un point de vue géographique, le «*grégarisme des grandes fortunes*» (Pinçon & Pinçon-Charlot, 1999) y est moindre que dans la région parisienne, du fait d'une plus grande dispersion de la structure urbaine régionale, la richesse reste fortement liée à l'urbanisation. Mais une autre donnée caractérise la région : le poids tout aussi exceptionnel des ménages à très bas revenus au sein de sa population. En 1996, 11,7% de la population régionale, soit 520 000 personnes, vivaient avec des revenus inférieurs au seuil de pauvreté<sup>3</sup>. La région apparaissait ainsi comme l'une des plus touchées en France par la pauvreté avec la Corse, le Languedoc-Roussillon et le Nord-Pas-de-Calais. Ce taux était plus fort dans les zones urbaines les plus denses et, en particulier, dans les centres-villes. Là encore les Bouches-du-Rhône et la commune de Marseille se détachaient nettement avec respectivement des taux de pauvreté de 13,2% et 17,3 %.

Ces données indiquent à l'évidence une forte bipolarisation de l'espace social marseillais

mais l'analyse porte ici sur les strates extrêmes de la population. Qu'en est-il de ses composantes intermédiaires ? L'étude de l'évolution de ses structures socioprofessionnelles peut nous permettre d'en appréhender, de façon plus précise, la différenciation.

### Une différenciation accrue des statuts d'emploi

Depuis la dernière guerre, la région urbaine marseillaise (que l'on confondra ici, pour des raisons de commodité statistique, avec le département des Bouches-du-Rhône) a été au cœur des grandes transformations de la société salariale. Cette évolution a été particulièrement sensible à Marseille même. Fortement marquée par ses traditions portuaires et industrielles, celle-ci est devenue de plus en plus une ville de services. En un quart de siècle, entre 1975 et 1999, la ville a perdu près des 2/3 de ses emplois dans ses secteurs d'activité traditionnels tels que l'industrie (- 38 000 emplois), la construction (- 19 000), les transports (- 17 000) et le commerce (- 15 000). Seules les activités de services ont pu limiter cette hémorragie. Encore que la croissance en ce domaine a été nettement moindre au centre de l'agglomération que dans sa périphérie. Alors que Marseille a enregistré un solde de création de 16 000 emplois dans ce secteur, le reste du département en a créé 118 000.

Ces tendances sont allées de pair avec de pro-

ZONE GEOGRAPHIQUE	Nombre d'unités de consom.	Revenu fiscal médian	Limite 1e décile	Limite 9e décile	Rapport inter-déciles	Revenu moyen par uc	Indice de Gini
France métropolitaine	38 078 713	13 949	5 152	28 657	5,56	16343	0,36
Province	30 879 861	13 426	5 122	26 498	5,17	15349	0,34
Île-de-France	7 198 852	17 139	5 288	37 069	7,01	20574	0,39
U.U. Paris	6 365 479	17 124	5 075	37 710	7,43	20722	0,40
Paris (Commune)	1 477 009	19 055	4 619	48 103	10,41	25304	0,46
Rhône-Alpes	3 653 743	14 395	5 599	28 357	5,07	16469	0,34
U.U. Lyon	865 869	15 495	5 298	31 312	5,91	17806	0,36
PACA	3 010 301	13 409	3 861	28 098	7,26	15529	0,38
Bouches-du-Rhône	1 190 799	13 318	3 379	28 096	8,31	15326	0,39
U. U. Marseille-Aix	870 819	13 238	2 941	28 294	9,62	15246	0,40

**Tableau 1. Indicateurs de disparité des revenus fiscaux en 2000 par zones géographiques**

Sources : DGI – INSEE

fondes évolutions dans les conditions d'emploi de la population (Tableau 2). L'un des traits majeurs de la transformation de la structure des emplois a été un fort accroissement des catégories intermédiaires salariées au sein de sa population active au détriment, à la fois, des ouvriers et des professions non salariées. Parmi ces catégories en ascension, les emplois qualifiés (cadres, professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires) vont prendre le pas sur les emplois moins qualifiés (employés, personnels de services). Ces tendances ont été similaires dans la périphérie marseillaise: la croissance de la population a entraîné une forte progression des emplois de services aux particuliers. L'implantation de nouvelles industries, tant à l'ouest qu'à l'est du département des Bouches-du-Rhône, a suscité parallèlement un essor des activités de services aux entreprises. L'élévation du niveau de formation de la population a été le corollaire de cette évolution: le pourcentage de la population de plus de 15 ans, titulaire d'un diplôme équivalent ou supérieur au bac, a doublé entre 1975 et 1990, passant de 13,5% à 27,9% à Marseille et de 12,4% à 28,1% dans le reste du département.

Mais l'autre caractéristique majeure de l'évolution de l'emploi au cours de cette période a été la forte progression du chômage, à Marseille mais aussi dans l'ensemble de l'agglomération, puisque le taux de chômage (au sens du recen-

sement) va pratiquement tripler dans les deux cas, passant entre 1975 et 1999 de 7,1% à 23,3% à Marseille et de 6,0% à 16,9% dans le reste du département (Tableau 3). C'est là l'effet combiné des restructurations qu'a subies la région marseillaise dans le domaine industriel, de l'arrêt des grands chantiers de construction dont elle avait pu bénéficier jusque dans les années 70, et du ralentissement de la création d'emplois dans les services, en particulier dans les services publics du fait des politiques de rigueur budgétaire.

En même temps que le poids relatif des salariés tend à diminuer dans la population active totale, ceux-ci ont vu leurs stabilité d'emploi s'amoin-drir en raison, à la fois, de la réduction de la progression des emplois publics et de l'accroissement de la part des emplois précaires dans l'emploi salarié privé (CDD, emplois aidés, etc.). La tertiarisation de l'emploi, tout en favorisant la montée des catégories intermédiaires salariées, s'est donc accompagnée d'une différenciation accrue des statuts d'emplois.

Paradoxalement, il est à noter une croissance relativement importante, tant en valeur absolue que relative, de la catégorie des "employeurs" dans la population active de la métropole marseillaise. C'est là un signe du dynamisme de la création d'entreprises en son sein, en particulier des très petites entreprises (moins de 10 salariés) dont certaines ont pu tirer parti des opérations de

Activités économiques	Commune de Marseille			Bouches-du-Rhône sans Marseille			Département des Bouches-du-Rhône		
	1975	1999	Var. 75.99	1975	1999	Var. 75.99	1975	1999	Var. 75.99
Agriculture	2100	740	-64,8	20710	11609	-43,9	22810	12349	-45,9
Industrie	61795	23379	-62,2	69900	58042	-17,0	131695	81421	-38,2
Construction	30570	11647	-61,9	33285	21705	-34,8	63855	33352	-47,8
Transports	31605	14986	-52,6	13855	22868	65,1	45460	37854	-16,7
Commerces	50525	35864	-29,0	29645	56719	91,3	80170	92583	15,5
Services	154830	170525	10,1	93700	211920	162,2	248530	382445	53,9
TOTAL	331425	257141	-22,4	261095	382863	46,6	592520	640004	8,0
dont Tertiaire	236960	221375	-06,6	137200	291507	112,5	3741660	512882	37,1

**Tableau 2. Département des Bouches-du-Rhône: Evolution de l'emploi par secteurs d'activité et zones géographiques entre 1975 et 1999**

Source : INSEE

redéveloppement urbain en cours sur le littoral portuaire (Zone franche urbaine, Euroméditerranée). Étonnamment, malgré une élévation incontestable de la qualification de sa population, Marseille est peut-être en train de renouer avec le modèle de stratification sociale qui la caractérisait au XIX<sup>ème</sup> siècle, avec une classe nombreuse de petits entrepreneurs faisant

face à une vaste armée de travailleurs salariés au statut souvent très précaire.

Ces transformations n'ont pas été sans incidence sur les conditions de vie des ménages en termes d'accès au logement, aux transports, à l'éducation, etc. et plus globalement sur l'organisation socio-spatiale de l'aire métropolitaine.

Type d'emploi	Commune de Marseille		Bouches-du-Rhône sans Marseille		Département des Bouches-du-Rhône	
	1975	1999	1975	1999	1975	1999
<b>Population active totale</b>	356660	336009	277680	461086	634340	797095
<b>Statut d'emploi</b>						
Non Salariés	10,5	8,6	13,9	10,4	12,0	9,6
dt Employeurs	3,0	3,7	3,7	4,8	3,3	4,3
Salariés	82,4	68,1	80,1	72,7	81,4	70,8
Chômeurs	7,1	23,3	6,0	16,9	6,6	19,6
<b>Catégorie socio professionnelle</b>						
Agriculteurs exploitants	0,3	0,1	4,1	1,3	2,0	0,8
Artisans, commerçants, chefs d'entr.	7,9	6,3	8,3	7,5	8,1	7,0
Cadres, prof. intellect. supérieures	9,4	16,0	7,2	13,9	8,4	14,8
Professions intermédiaires	17,9	26,2	17,2	26,0	17,6	26,1
Employés	31,4	33,8	22,5	29,7	27,5	31,3
Ouvriers	33,1	17,6	40,7	21,6	36,4	20,0

**Tableau 3. Structure de la population active selon le statut et la CSP en 1975 et 1999**

Source : INSEE

### Des logiques d'insertion résidentielle divergentes

La région urbaine marseillaise a connu, depuis le début des années cinquante, un intense processus de renouvellement urbain. En témoigne l'âge de son parc de logement : en 1999, près des trois quarts des 751 000 logements des Bouches-du-Rhône (72 %) ont été construits après 1948. Mais cette évolution a été très inégale à la fois dans le temps et dans l'espace (Tableau 4).

Sur les 540 000 nouveaux logements construits durant cette période, la part prédominante (près de 310 000) l'a été entre 1949 et 1974. Dans cette première phase, Marseille continue à

contribuer pour une part majoritaire à cette croissance puisque, en 25 ans, près de 160 000 nouveaux logements y seront construits contre 150 000 dans le reste du département. A cette époque le processus d'étalement urbain et ses corollaires (accession à la propriété, diffusion de l'habitat individuel, accroissement de la mobilité...) est encore loin de s'être déployé pleinement. L'habitat collectif et la location du logement prédominent non seulement à Marseille mais aussi dans le reste du département. Il en ira différemment dans la période qui va suivre. Sur le plan quantitatif, le déséquilibre entre Marseille et le reste du département va alors fortement s'accroître : alors que la commune-centre va gagner 55 000 logements entre

1975 et 1999, la périphérie départementale verra son parc de logement s'accroître de 175 000 unités. Le ralentissement du rythme de la construction observable sur le département, au cours de cette période, est donc entièrement imputable à Marseille.

Ces tendances centrifuges dans la localisation du parc de logement se sont accompagnées d'une orientation de plus en plus nette de l'offre immobilière vers l'habitat individuel en accession à la propriété au détriment du parc locatif privé ou public. Au total, entre 1975 et 1999, dans les Bouches-du-Rhône, ce sont près de 145000 logements qui ont été construits dans l'habitat individuel contre 52000 dans le collectif. Cette croissance a été, dans un premier temps, particulièrement sensible dans les anciennes communes rurales de la périphérie métropolitaine. Mais les déficits d'équipements collectifs caractérisant ces dernières ont aussi contribué à limiter l'amplitude de cette diffusion. Les zones en situation intermédiaire entre

pôles urbains et communes rurales, comme la proche périphérie marseillaise ou la campagne aixoise, sont au total celles qui ont témoigné de la plus forte attractivité résidentielle.

Depuis peu, on note cependant un net regain d'intérêt des investisseurs privés pour les espaces centraux et l'habitat collectif. Des conditions plus restrictives d'accueil des nouveaux arrivants dans les communes périphériques ainsi que les politiques de reconversion des friches industrielles dans les zones urbaines (Euroméditerranée, Sextius-Mirabeau...) ont créé les conditions d'une «résidentialisation» des centres-villes.

Mais ce «retour au centre», en privilégiant nettement l'accession à la propriété au détriment de l'habitat social, pourrait, une nouvelle fois, exclure les groupes sociaux les moins solvables du processus de renouvellement urbain. Les zones urbaines les plus à l'écart des politiques de rénovation urbaine, qu'elles soient centrales ou périphériques, circonscrivent désormais les

Caractéristiques	Commune de Marseille		Bouches-du-Rhône sans Marseille		Département des Bouches-du-Rhône	
	1975	1999	1975	1999	1975	1999
<b>Nb résidences principales</b>	324450	346820	231540	404167	555990	750987
Part de Marseille dans le département	58,4	46,2	41,6	53,8	100,0	100,0
<b>Epoque d'achèvement</b>						
avant 1949	50,7	36,7	41,8	21,0	47,0	28,2
1949-74	49,3	47,0	58,2	35,6	53,0	40,9
après 1975	-	16,3		43,4	-	31,0
<b>Type de logement</b>						
Individuel	12,8	15,1	47,4	59,8	27,2	39,2
Collectif	87,2	84,9	52,6	40,1	72,8	60,8
<b>Statut d'occupation</b>						
Propriétaire	36,8	43,9	42,7	54,3	39,2	49,5
Locataire	63,2	56,1	57,3	45,7	60,8	50,5
- dt HLM		17,1		14,9		16,2
<b>Equipelement automobile</b>						
Pas de voiture	43,8	32,8	30,0	15,1	38,0	23,3
1 voiture		49,4		47,9	52,8	48,6
2 voitures ou plus	56,2	17,8	70,0	37,0	9,1	28,1

**Tableau 4. Caractéristiques du parc de logements à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône en 1975 et 1999**

Source : INSEE

nouveaux espaces de la pauvreté urbaine. La conséquence en est un durcissement des contrastes sociaux, non pas tant entre centres et périphéries, mais entre zones d'habitat ancien et zones d'urbanisation récente. A l'évidence, de nouvelles formes des solidarités urbaines doivent être aujourd'hui inventées pour faire face à ces risques potentiels de fractures.

## Références

- Ascher, F. (1995). *Métapolis ou l'avenir des villes*. Paris : Editions Odile Jacob.
- Brassart, E. (dir.) (1996). *La région urbaine marseillaise – Métropolisation et développement durable*. La Tour d'Aigues : DDE des Bouches-du-Rhône / Editions de l'Aube, 38-42.
- Martens, A. & Vervaeke M. (Ed.) (1999). *La polarisation sociale des villes européennes*. Paris : Anthropos-Economica.
- Mendras, H. (1988). *La Seconde Révolution française*. Paris : Gallimard.
- Pierraccini, P. & Pégaz-Blanc, O. (2004). *De grandes disparités de revenus en Provence-Alpes-Côte-d'Azur. SUD INSEE L'essentiel*, 66, Marseille : INSEE PACA.
- 1 Cf. Commission européenne – DG Regio. (2000). *L'Audit urbain – Vers un référentiel pour mesurer la qualité de la vie dans 58 villes européennes, Volume I: L'annuaire*. Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes, 2000.
- 2 INSEE PACA-AGAM-AUPA-DDE 13. (2002). *Des revenus très inégaux entre les ménages. Atlas des métropolitains de la région urbaine de Marseille-Aix-en-Provence, Tome 2 – Les Habitants*.
- 3 On considère qu'un foyer vit sous le seuil de pauvreté, lorsqu'il a un revenu inférieur à la moitié du revenu médian de l'ensemble de la population. En 1996 il s'établissait en France à 3650 francs pour une personne seule. (Cf. Pillet, 2000).
- Pillet, C. (2000). *Au moins 520 000 pauvres en Provence-Alpes-Côte-d'Azur SUD INSEE L'essentiel*, 25, Marseille : INSEE PACA.
- Pinçon, M. & Pinçon-Charlot, M. (1999). Le grégairisme des grandes fortunes. In D. Pumain & M-F. Mattei (Dirs.), *Données urbaines 2*, 231-240. Paris : Anthropos-Economica.
- Rambert, G. (1934). *Marseille : la formation d'un grande cité moderne*. Marseille : Editions du Sémaphore.
- Rouxel, M. (2003). La carte des revenus déclarés. *INSEE PREMIERE*, 900.
- Sassen, S. (1996). *La ville globale, New York - Londres - Tokyo*, Paris : Descartes & Cie.

# Faire Savoirs

n° 5 - décembre 2005

Sciences humaines et sociales en région PACA



Sociétés

Hommes

Sciences

## Le creuset marseillais

Coordination : André Donzel et Alain Moreau

**Paul Cuturello & Christian Rinaudo**

*Mise en image et mise en critique de la Côte d'Azur*

*Synthèse de recherche*

**Patrick Perez & Fabienne Soldini**

*Les bibliothèques marseillaises, consommation culturelle et production de mixité sociale*

**Carole Rostagni :**

*Justice pénale et opinion publique. Nouvelles réflexions sur la présomption d'innocence*

**Swanie Potot**

*Circulation et réseaux de migrants roumains : une contribution à l'étude des nouvelles mobilités en Europe*

**Fournier, P., & Mazzella, S.,**

*(s/d'ir, 2004). Marseille, entre ville et ports*

*Les destins de la rue de la République. Paris : La Découverte*